

Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2018_136**

L'an deux mille dix huit, le dix huit octobre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à L'Ensemble Bringuier de CHATUZANGE LE GOUBET, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 12/10/2018

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 78 - votants : 102

OBJET : BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS DE ROVALTAIN 2018 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

PRESENTS :

ROMAIN Michel, VIAL Elisabeth, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, COTTE Benjamin, ROLLAND Christian, AUDIBERT Geneviève, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, LORENZI Jean-Paul, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, PAPEAU Jean-Claude, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, ABRIAL Jacques, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNLY Patrice, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, POUILLY Jérôme, BRET René, DESCHAMP Michel, CARDI Jean-Pierre, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, LABADENS Philippe, PIENEK Pierre, ROBERT David, TACHDJIAN Jeanine, THORAVAL Marie-Hélène, DUC Bernard, BARRY Francis, CHASSOULIER Dominique, QUET Dominique, BARTHELON Bernard, ROLLET Brigitte, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BELLON Hélène, BONNEMAYRE Jacques, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, MAURIN Denis, NAKIB-COLOMB Zabida, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, POUTOT Renaud, ROYANNEZ Patrick, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VEYRET Pierre-Jean

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à monsieur VEYRET Pierre-Jean
Madame NIESON Nathalie a donné pouvoir à monsieur GUILHERMET Manuel
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à madame AUDIBERT Geneviève
Monsieur MENOZZI Gaëtan a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Monsieur BOURNE Claude a donné pouvoir à monsieur BORDAZ Christian
Monsieur VITTE Bruno a donné pouvoir à monsieur SAILLANT Bernard
Monsieur PELAT Bernard a donné pouvoir à madame PEYRARD Marylène
Monsieur BRUNET Bernard a donné pouvoir à monsieur MEURILLON Jean
Madame GUILLEMINOT Karine a donné pouvoir à monsieur PERTUSA Pascal
Monsieur COUSIN Stéphane a donné pouvoir à monsieur BRUSCHINI Jean-Jacques
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à madame TACHDJIAN Jeanine
Madame BROSE Nathalie a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène
Monsieur DEROUX Gérard a donné pouvoir à monsieur LARUE Fabrice
Madame CHALAL Nancy a donné pouvoir à monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel
Madame JUNG Anne a donné pouvoir à monsieur RYCKELYNCK Jean-Baptiste
Madame LEONARD Pascale a donné pouvoir à monsieur BOUCHET Gérard
Monsieur MONNET Laurent a donné pouvoir à monsieur MAURIN Denis
Madame MOUNIER Françoise a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Madame PUGÉAT Véronique a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame RIVASI Michèle a donné pouvoir à monsieur ROYANNEZ Patrick
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à madame DA COSTA FERNANDES Flore

La décision modificative est équilibrée en section de **fonctionnement** à hauteur de 48 000€.

Il s'agit d'un ajustement des crédits sur les charges de fonctionnement équilibrés par les recettes d'écritures d'amortissement.

La décision modificative est équilibrée en section d'**investissement** à hauteur de 72 600€. Il s'agit d'un ajustement des crédits de travaux ainsi que la prévision des écritures d'amortissement sur ce budget annexe. La section d'investissement est équilibrée par un virement de la section de fonctionnement et un emprunt d'équilibre.

		Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	604 - Achats d'études et prestations de services	5 000,00 €	
	614 - Charges locatives et de copropriétés	5 000,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	023 - Virement à la section d'investissement	38 000,00 €	
042 - Opérat° ordre transfert	777 - Quote-part subv invest		48 000,00 €
Section de Fonctionnement		48 000,00 €	48 000,00 €

		Dépenses	Recettes
040 - Opérat° ordre transfert	139111 - Sub. équipt cpte	48 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	24 600,00 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	021 - Virement de la section de fonctionnement		38 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euro		34 600,00 €
Section d'Investissement		72 600,00 €	72 600,00 €

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 5 voix
TRAPIER Pierre, BOUCHET Gérard, LEONARD Pascale, RIVASI Michèle, ROYANNEZ Patrick
- Pour : 97 voix

DECIDE :

- **d'adopter** La décision modificative n°1 du budget annexe Équipements de Rovaltain 2018 tel que joint à la présente :
 - au titre du fonctionnement : 48 000.00 €,
 - au titre de l'investissement : 72 600.00 €,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
 Fait à Valence, le 25 octobre 2018
 Le Président,
 Par délégation,
 Emmanuelle CHAMBARD
 Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Agglo
 1 Place Jacques Brel
 26000 Valence

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100075	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative 1 (3)

BUDGET : EQUIPEMENTS DE ROVALTAIN (3)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	19
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	20
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	48 000,00	48 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		48 000,00	48 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	72 600,00	72 600,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		72 600,00	72 600,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	120 600,00	120 600,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	107 631,00	0,00	10 000,00	10 000,00	117 631,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		107 631,00	0,00	10 000,00	10 000,00	117 631,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		167 631,00	0,00	10 000,00	10 000,00	177 631,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	243 569,00		38 000,00	38 000,00	281 569,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	90 000,00		0,00	0,00	90 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		333 569,00		38 000,00	38 000,00	371 569,00
TOTAL		501 200,00	0,00	48 000,00	48 000,00	549 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	549 200,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	151 200,00	0,00	0,00	0,00	151 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
Total des recettes de gestion des services		501 200,00	0,00	0,00	0,00	501 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		501 200,00	0,00	0,00	0,00	501 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00
TOTAL		501 200,00	0,00	48 000,00	48 000,00	549 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	549 200,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	323 569,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 011 000,00	0,00	0,00	0,00	1 011 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	700 000,00	0,00	24 600,00	24 600,00	724 600,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 716 000,00	0,00	24 600,00	24 600,00	1 740 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 751 000,00	0,00	24 600,00	24 600,00	1 775 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00
	TOTAL	1 751 000,00	0,00	72 600,00	72 600,00	1 823 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 823 600,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 417 431,00	0,00	34 600,00	34 600,00	1 452 031,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 417 431,00	0,00	34 600,00	34 600,00	1 452 031,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 417 431,00	0,00	34 600,00	34 600,00	1 452 031,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	243 569,00		38 000,00	38 000,00	281 569,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	90 000,00		0,00	0,00	90 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	333 569,00		38 000,00	38 000,00	371 569,00
	TOTAL	1 751 000,00	0,00	72 600,00	72 600,00	1 823 600,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 823 600,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	323 569,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 000,00		10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		38 000,00	38 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		10 000,00	38 000,00	48 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	48 000,00	48 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	24 600,00	0,00	24 600,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		24 600,00	48 000,00	72 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 600,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	48 000,00	48 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	48 000,00	48 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	34 600,00	0,00	34 600,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		38 000,00	38 000,00
Recettes d'investissement – Total		34 600,00	38 000,00	72 600,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 600,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	107 631,00	10 000,00	10 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	86 000,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	9 600,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	31,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	9 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		107 631,00	10 000,00	10 000,00
66	Charges financières (b) (8)	60 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		167 631,00	10 000,00	10 000,00
023	Virement à la section d'investissement	243 569,00	38 000,00	38 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	90 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	90 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		333 569,00	38 000,00	38 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		333 569,00	38 000,00	38 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		501 200,00	48 000,00	48 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	151 200,00	0,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	1 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	140 700,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	9 500,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	350 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	350 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		501 200,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		501 200,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	48 000,00	48 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	48 000,00	48 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	48 000,00	48 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		501 200,00	48 000,00	48 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 011 000,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	800 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	211 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	700 000,00	24 600,00	24 600,00
2313	Constructions	615 000,00	24 600,00	24 600,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	85 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 716 000,00	24 600,00	24 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	35 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		35 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 751 000,00	24 600,00	24 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	48 000,00	48 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>48 000,00</i>	<i>48 000,00</i>
13911	<i>Sub. équipt cpte résult. Etat</i>	<i>0,00</i>	<i>48 000,00</i>	<i>48 000,00</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	48 000,00	48 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 751 000,00	72 600,00	72 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 600,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 417 431,00	34 600,00	34 600,00
1641	Emprunts en euros	1 417 431,00	34 600,00	34 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 417 431,00	34 600,00	34 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 417 431,00	34 600,00	34 600,00
021	Virement de la section d'exploitation	243 569,00	38 000,00	38 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	90 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	90 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		333 569,00	38 000,00	38 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		333 569,00	38 000,00	38 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 751 000,00	72 600,00	72 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 600,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 35 000,00	48 000,00	II 48 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		35 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	35 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	48 000,00	48 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	48 000,00	48 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	83 000,00	0,00	0,00	83 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 333 569,00	38 000,00	VI 38 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		333 569,00	38 000,00	38 000,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28131	Bâtiments	90 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	243 569,00	38 000,00	38 000,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	371 569,00	0,00	0,00	0,00	371 569,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	83 000,00
Ressources propres disponibles	VIII	371 569,00
Solde	IX = VIII – IV (5)	288 569,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 114

Nombre de membres présents : 78

Nombre de suffrages exprimés : 102

VOTES :

Pour : 97

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 12/10/2018

Présenté par (1) Le Président,

A Chatuzange le Goubet le 18/10/2018

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Chatuzange le Goubet, le 18/10/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques - Titulaire	
AGRAIN Françoise - Titulaire	
ARNAUD Edwige - Titulaire	
AUDIBERT Geneviève - Titulaire	
BARRY Francis - Titulaire	
BARTHELON Bernard - Titulaire	
BELLIER François - Titulaire	
BELLON Hélène - Titulaire	
BONNEMAYRE Jacques - Titulaire	
BORDAZ Christian - Titulaire	
BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe - Titulaire	
BOUCHET Gérard - Titulaire	
BOUIT Séverine - Titulaire	
BOURNE Claude - Titulaire	
BRARD Lionel - Titulaire	
BRET René - Titulaire	
BROSSE Nathalie - Titulaire	
BROT Suzanne - Titulaire	
BRUNET Bernard - Titulaire	
BRUSCHINI Jean-Jacques - Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

BUIS Pierre - Titulaire	
CARDI Jean-Pierre - Titulaire	
CHALAL Nancy - Titulaire	
CHASSOULIER Dominique - Titulaire	
CHAUMONT Jean-Luc - Titulaire	
CHAZAL Françoise - Titulaire	
COLLOREDO BERTRAND Magda - Titulaire	
COMBE Claude - Titulaire	
COTTE Benjamin - Suppléant	
COUSIN Stéphane - Titulaire	
DA COSTA FERNANDES Flore - Titulaire	
DARAGON Nicolas - Titulaire	
DELOCHE Georges - Titulaire	
DEROUX Gérard - Titulaire	
DESCHAMP Michel - Suppléant	
DUC Bernard - Titulaire	
FRECENON Béatrice - Titulaire	
FUHRER Gérard - Titulaire	
GAUTHIER Christian - Titulaire	
GENTIAL Dominique - Titulaire	
GIRARD Geneviève - Titulaire	
GROUSSON Daniel - Titulaire	
GUILHERMET Manuel - Titulaire	
GUILLEMINOT Karine - Titulaire	
GUILLON Eliane - Titulaire	
HORNY Patrice - Suppléant	
HOURDOU Philippe - Suppléant	
JACQUOT Laurent - Titulaire	
JUNG Anne - Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

KELAGOPIAN Jean-Benoît - Titulaire	
KOULAKSEZIAN-ROMY Annie - Titulaire	
LABADENS Philippe - Titulaire	
LABRIET Gérard - Titulaire	
LARUE Fabrice - Titulaire	
LEONARD Pascale - Titulaire	
LORENZI Jean-Paul - Titulaire	
MAURIN Denis - Titulaire	
MENOZZI Gaëtan - Titulaire	
MEURILLON Jean - Titulaire	
MONNET Laurent - Titulaire	
MOUNIER Françoise - Titulaire	
MOURIER Marlène - Titulaire	
NAKIB-COLOMB Zabida - Titulaire	
NIESON Nathalie - Titulaire	
PAILHES Wilfrid - Titulaire	
PAPEAU Jean-Claude - Suppléant	
PASSUELLO Gilles - Titulaire	
PAULET Cécile - Titulaire	
PELAT Bernard - Titulaire	
PERNOT Yves - Titulaire	
PERTUSA Pascal - Titulaire	
PEYRARD Marylène - Titulaire	
PIENIEK Pierre - Titulaire	
PONSARD-CHAREYRE Michel - Titulaire	
POUILLY Jerome	
POUTOT Renaud - Titulaire	
PRELON Patrick - Titulaire	
PUGEAT Véronique - Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

QUET Dominique - Titulaire	
RASCLARD Hervé - Titulaire	
RIPOCHE Bernard - Titulaire	
RIVASI Michèle - Titulaire	
ROBERT David - Titulaire	
ROBERT Isabelle - Titulaire	
ROLLAND Christian - Titulaire	
ROLLET Brigitte - Suppléant	
ROMAIN Michel - Titulaire	
ROYANNEZ Patrick - Titulaire	
RYCKELYNCK Jean-Baptiste - Titulaire	
SAILLANT Bernard - Titulaire	
SOULIGNAC Franck - Titulaire	
TACHDJIAN Jeanine - Titulaire	
TENNERONI Annie-Paule - Titulaire	
THIBAUT Anne-Laure - Titulaire	
THORAVAL Marie-Hélène - Titulaire	
TRAPIER Pierre - Titulaire	
VALLON Bernard - Titulaire	
VEISSEIX Lydie - Suppléant	
VEYRET Pierre-Jean - Titulaire	
VIAL Elisabeth - Suppléant	
VIDANA Lysiane - Titulaire	
VITTE Bruno - Titulaire	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/10/2018, et de la publication le 25/10/2018
A Valence, le 25/10/2018

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.